



Les orthophonistes auront dix-huit heures de formation. PHOTO NANCY LADDE

La surdité, cet handicap invisible

ASSOCIATION Les Sourds entendants et malentendants initient des orthophonistes et des administratifs à la langue des signes

NANCY LADDE
perigueux@sudouest.com

« En 2007, on estimait qu'il y avait 50 000 personnes sourdes ou malentendantes en Aquitaine. Mais ce chiffre pourrait être multiplié par deux ou trois les prochaines années en raison de la multiplication des traumatismes sonores, notamment avec les MP3 », indique Philippe Lefebvre, président de l'association Sourds entendants malentendants de la Dordogne et du Lot-et-Garonne (SEM 47-24).

L'association a répondu à la demande des orthophonistes en organisant des initiations à la langue des signes française tous les jeudi soir à partir de 20 h 15. « C'est un véritable enrichissement pour nous car nous nous occupons souvent d'enfants malentendants », indique Marie-Claude, orthophoniste à l'origine de cette initiative. « Dans la langue des signes, on associe une image à un mot et cela peut

nous aider à traiter d'autres pathologies », estime Émilie, une jeune orthophoniste libérale.

Philippe Lefebvre initie donc 16 orthophonistes de Dordogne à la langue des signes française. « Je dispense les mêmes séances auprès du personnel de la préfecture », observe-t-il. Au quotidien, les personnes sourdes souffrent « de ce handicap qui ne se voit pas » et se sentent souvent « isolées ». « Notre objectif est aussi de faire prendre conscience aux gens que c'est un véritable handicap même s'il ne se voit pas », insiste le président.

Pas de mot à mot

« Les mots ne sont pas trop difficiles à retenir mais la grammaire est plus problématique », estime Émilie à propos de la langue des signes française. Pas facile donc pour un entendant d'apprendre à s'exprimer ainsi. « C'est même très difficile car on ne traduit pas mot à

mot mais une image, souligne Philippe Lefebvre. Pour un même mot, il peut y avoir des traductions différentes selon le sens. »

Au total, les orthophonistes bénéficieront de dix-huit heures de formation à la langue des signes française. Travaillant depuis un mois sur le sujet, les orthophonistes sont désormais capables de décliner l'alphabet mais aussi d'utiliser les expressions de base.

« Les sourds savent lire sur les lèvres mais ils se sentent moins exclus quand leurs interlocuteurs connaissent la langue des signes », précise Philippe Lefebvre.

Dès janvier, des séances d'initiation seront proposées au grand public dans la salle du Rio au Toulon de 18 heures à 19 h 30.

Association Sourds entendants malentendants, 17 rue Paul-Bert à Périgueux. Fax au 05 53 03 72 96. SMS à Philippe Lefebvre au 06 82 28 72 68 ou sur LEFEBVREPhil24@aol.com